



Procès-Verbal N°13 **Réunion du Comité de Direction**

Date de réunion : Mercredi 24 décembre 2025

Heure et Lieu : 16h00 – au siège de la Ligue Mahoraise de Football.

Présidence : Mohamed BOINARIZIKI, Président de la Ligue Mahoraise de Football

Présents : MM. Maoulana OILI, El Akmi NOUDJOU MOUDDINE, Boinamani BACHIROU, Issouf MADI, Abdoul-Ghanyou ABDALLAH, Mohamed DJANFAR, Mme. Mariama CHRISTIN, Hassani Kambi OUSSENI, Saïd Ali TOILIBOU.

Procuration :

Excusés : MM. Soulaïmana YOUSSEOUFOU, Abdoul Karim ABAINE, Ali ANDY, Anziz HAMOUZA BACAR, Mme. Anrifina ISSOUFI, Sélémani ATTOUMANI, Omar-Elwadoud ABDOURAHAMANE, Mahamoud SIDI MOUKOU, Hamada-Hamidou SIDI,

Ordre du jour :

- 1 – Traitement des affaires sportives
- 2 – Traitement des demandes de Clubs.
- 3 – Aide CHIDO.

1 – Traitement des affaires sportives

- **Fin de la saison 2025**

Le Comité de Direction constate que les dernières rencontres et compétitions de la saison 2025 sont en train de se jouer.

A - Championnat :

Régional 1 : derniers matchs programmés samedi 27 décembre 2025

Régional 2 : il reste 2 journées

Régional 3 : il reste un match à rejouer à la suite des intempéries

Régional 4 : la fin des compétitions est en fonction de nombre d'équipe par poule, il y a qui ont fini et d'autres qui ont 1 journée à jouer.



B - Coupe de Mayotte – 2025 :

Les 16^{ème} et 8^{ème} de finale sont programmés le 25 décembre 2025. Les ½ finales sont programmées le 17 janvier 2026.

Exceptionnellement et compte tenu du calendrier très serré pour les compétitions, le Comité de Direction a décidé de prendre en charge l'organisation de la coupe de Mayotte depuis les ¼ de finales et les programmer sur des terrains neutres.

Le Comité de Direction prendra en charge les frais d'arbitrage mais la sécurité reste à la charge des clubs. Il est demandé aux Clubs de prendre toutes les précautions pour le bon déroulement des rencontres.

C - Affaires en cours – Commissions :

Le Comité de Direction demande à l'ensemble des Commissions de s'organiser de manière à avancer les dossiers qui sont en cours de traitement dans un délai raisonnable.

D - Etude d'alignement de calendrier des compétitions locales par rapport au national :

Le Comité de Direction demande à l'ensemble des Commissions de s'organiser de manière à avancer les dossiers qui sont en cours de traitement

Le Comité de Direction a désigné un comité de pilotage qui a la charge de revoir notre règlement intérieur et les possibilités de s'aligner avec le calendrier national. Le comité doit présenter le travail devant le comité de direction avant d'être soumis à l'assemblée générale.

Le comité est composé de :

- Monsieur Assani Kambi
- Monsieur ABDOUL GHANYOU ABDALLAH
- Monsieur DJANFAR MOHAMED

Le travail doit être présenté avant la fin du premier trimestre 2026.



2 – Traitement des demandes de Clubs :

- Courrier FC NARIKEMBELI – Engagement d'un nouveau Club - Saison 2026

Nouvellement déclaré à la Préfecture de Mayotte, l'association dénommée FC NARIKEMBELI souhaite s'affilier à la Fédération Française de Football et participer aux compétitions à partir de la saison 2026. Après étude du dossier et échange, le Comité de Direction émet un avis :

- **Favorable** pour l'engagement de FC NARIKEMBELI pour la saison 2026, sous réserve de fournir un terrain (attestation de la Mairie) pour les rencontres à domicile

3 – Aide CHIDO :

Une enveloppe de 200 000.00 € est mise à la disposition de la Ligue Mahoraise de Football par Fédération Française de Football pour l'accompagnement des Clubs à réhabiliter leurs équipements. La ligue lance un appel à candidature aux Clubs mais surtout aux Collectivités pour la consommation de cette enveloppe

Les décisions du Comité de Direction sont susceptibles de recours devant les juridictions compétentes dans un délai de 05 jours dans le respect des articles R.141& suivant du code du sport à compter du lendemain de la première date de publication ou notification officielle.

Président

Mohamed BOINARIZIKI

Secrétaire Général

Maoulana OILI